



A MASK OR FACE COVERING

THAT SECURELY COVERS NOSE, MOUTH AND CHIN
MUST BE WORN INSIDE OF THIS OFFICE.

Exceptions include people who cannot wear a mask or face covering for medical reasons, or children under two years old.

A mask can be cloth (non-medical), disposable or medical and a face covering can be a bandana or scarf.

LE PORT D'UN

MASQUE OU D'UN COUVRE-VISAGE

QUI RECOUVRE COMPLÈTEMENT LE NEZ, LA BOUCHE ET LE
MENTON EST OBLIGATOIRE DANS CE BUREAU.

Les personnes qui ne peuvent pas porter un masque ou un couvre-visage pour des raisons médicales, ou les enfants de moins de deux ans sont les seules exceptions à cette directive.

Le masque peut être en tissu (non médical), jetable ou médical et le couvre-visage, un bandana ou un foulard.

